

## A V I S

La 46<sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal se tiendra, dans la salle du Conseil Municipal,  
**le MARDI 20 JANVIER 2026, à 20 heures 30 précises,**

### **I. AFFAIRES GÉNÉRALES**

- Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 8 décembre 2025
- Information du droit de préemption : décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 18 novembre 2025
- Autorisation donnée au Maire d'ester en justice devant le Tribunal Correctionnel

### **II. INTERCOMMUNALITÉ**

- Convention de versement de l'accompagnement financier attribué à la commune au titre des compétences obligatoires en matière d'accueil du jeune enfant

### **III. FINANCES**

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – Programmation 2026
- Travaux d'Extension et de Réhabilitation de l'école la Roche - Entreprise Immobilier Patrimoine Construction (IPC) - Avenant n°2
- Fixation d'un tarif pour la vente de bois issu de l'abattage d'arbres sur la commune
- Convention de mise à disposition d'un logement situé 37, rue de la Maison Rouge : signature d'un avenant n°3

### **IV. SOCIAL**

- Participation financière de la commune à la surcharge foncière de l'opération de construction de 2 logements sociaux – Rue de la République : révision du montant

### **V. PERSONNEL**

- Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

### **VI. QUESTIONS DIVERSES**

*Le 14 janvier 2026  
Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire  
jmgiraudau*

